

GLOBAL⁺

Globalisation et politique Nord-Sud

alliance**sud**

Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper | www.alliancesud.ch



Durban : nouvelle ronde dans la danse du climat

Efficacité de l'aide :
Risques de régression

Commerce et droits humains :
Entretien avec Olivier de Schutter

FMI : conditionnalités sous la loupe

mh Le Fonds monétaire international (FMI) est en train d'évaluer les effets des conditionnalités politiques pour ses crédits. Le processus doit se terminer fin 2011. Les résultats pourraient conduire à une réorientation de sa politique. Le FMI a imposé jusqu'ici aux pays en détresse des mesures d'austérité tellement drastiques qu'elles empêchent une reprise économique et ont souvent des conséquences sociales dévastatrices. Celles-ci malheureusement ne feront pas l'objet d'un examen particulier, mais uniquement l'impact des conditionnalités sur la croissance économique.

Importations croissantes de CO₂

nw Les émissions de CO₂ ont augmenté au plan mondial de 40% entre 1990 et 2008. Elles ont doublé dans les pays en développement, alors que les pays industrialisés ont pu les stabiliser chez eux. Cette différence vient notamment du fait que nombre de ceux-ci ont délocalisé au Sud les émissions dues à la production de leurs biens de consommation. Un groupe international d'experts a montré récemment que la part des émissions liées au com-

merce est passée de 20 à 26% entre 1990 et 2008. Cela équivaut à un quadruplement du transfert net des émissions du Sud vers le Nord. Avec 1,6 Gt de CO₂, ce transfert excède les réductions obtenues dans le cadre du protocole de Kyoto. <http://www.pnas.org/content/108/21/8903.abstract>

Information fiscale pour les pays du Sud

mh Les Etats membres de l'OCDE et du Conseil de l'Europe ont révisé en 2010 l'accord multilatéral qui règle l'entraide administrative internationale en matière fiscale. La révision concerne l'échange d'informations sur d'éventuels fraudeurs fiscaux. Le protocole additionnel est récemment entré en vigueur. Il ouvre aux pays en développement la possibilité de participer à l'accord. Ces pays, avec une simple signature, vont donc obtenir de plusieurs pays industrialisés une entraide administrative équivalente à celle que la Suisse leur offre uniquement dans les nouveaux accords de double imposition fiscale. De source autorisée, l'offre rencontrerait un grand intérêt des pays en développement. Le Ghana, le Kenya, la Colombie et un pays asiatique devraient postuler cette année encore pour leur ad-

hésion. La Suisse continue à refuser de signer l'accord révisé.

Les Etats-Unis dans les filets de l'OMC

ia L'Organisation mondiale du commerce (OMC) vient de porter un coup à la protection de l'environnement. L'Organe de règlement des différends (ORD) a donné raison au Mexique qui accusait les Etats-Unis de protectionnisme, en raison de l'imposition d'un label certifiant que le thon n'avait pas été pêché avec des filets encerclants dangereux pour les dauphins. Comme le Mexique pratique cette technique de pêche, le marché américain lui était interdit, bien qu'il respecte un autre standard international de protection des dauphins. L'ORD a donné raison au Mexique, considérant le label américain comme plus restrictif que nécessaire pour le commerce et donc en violation de l'accord sur les barrières techniques au commerce. Les pêcheurs mexicains vont donc avoir accès au marché américain. Les organisations de défense de l'environnement et des consommateurs sont furieuses. C'est un cas exemplaire de conflit entre protection de l'environnement et développement.

Impressum

GLOBAL+
paraît quatre fois par an.

Editeur:

Alliance Sud
Communauté de travail
Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper
Monbijoustr. 31, Postfach 6735, 3001 Berne,
Tel. 031 390 93 30, Fax 031 390 93 31
E-Mail: globalplus@alliancesud.ch
Internet: www.alliancesud.ch

Rédaction:

Michel Egger (me), Isolda Agazzi (ia),
Tel. 021 612 00 95

Concept graphique: Clerici Partner AG

Mise en page: Frédéric Russbach

Impression: s+z: gutzumdruck, Brig, 6-2011

Tirage: 1500

Prix au numéro: Fr. 7.50

Abonnement annuel: Fr. 30.–

Abonnement de soutien: min. Fr. 50.–

Prix publicité / encartage: sur demande

Couverture: Greenpeace/A. Rante. Dernière page: Flickr/Allen N.

Prochain numéro: décembre 2011.

Alliance Sud en un clin d'oeil

Présidente

Caroline Morel, directrice de Swissaid.

Direction

Peter Niggli (directeur), Kathrin Spichiger,
Andrea Blaser, Case postale 6735, 3001 Berne,
Tél. 031 390 93 30, Fax 031 390 93 31,
E-mail: mail@alliancesud.ch

Politique de développement

– Coopération au développement

Michèle Laubscher, Tél. 031 390 93 40,
michele.laubscher@alliancesud.ch

– Commerce / OMC

Michel Egger/Isolda Agazzi,
Tél. 021 612 00 95,
lausanne@alliancesud.ch

– Finances internationales

Mark Herkenrath, Tél. 031 390 93 35,
mark.herkenrath@alliancesud.ch

– Relations publiques

Pepo Hofstetter, Tél. 031 390 93 34,
pepo.hofstetter@alliancesud.ch

– Développement durable / Genre

Nicole Werner, Tél. 031 390 93 32,
nicole.werner@alliancesud.ch

– Corporate Justice

Tschoff Löw, Tél. 031 390 93 36,
tschoff.loew@alliancesud.ch

Alliance Sud Expertise

Bruno Stöckli, Tél. 031 390 93 33,
bruno.stoekli@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch/expertise

Education Urs Fankhauser/Marianne Gujer,
Tél. 031 390 93 39, school@alliancesud.ch

Documentation Berne

Iris Bertschi/Emanuela Tognola/
Renate Zimmermann, Tél. 031 390 93 37,
dokumentation@alliancesud.ch

Bureau de Lausanne

Michel Egger/Isolda Agazzi/Frédéric Russbach,
Tél. 021 612 00 95/Fax 021 612 00 99
lausanne@alliancesud.ch

Documentation Lausanne

Line Durussel/Nicolas Derron/Pierre Flatt
Tél. 021 612 00 86, doc@alliancesud.ch

Bureau de Lugano

Silvia Carton/Lavinia Sommaruga
Tél. 091 967 33 66/Fax 091 966 02 46,
lugano@alliancesud.ch

Avions de combat et aide au développement

Daniel Rihs



Les Chambres fédérales ont pris cette année deux décisions étonnantes. Au printemps, elles ont accepté une augmentation de l'aide au développement, en automne un renforcement de l'armée et l'acquisition de nouveaux avions de combat. Les deux votes concernent la politique étrangère. Qu'apportent-ils ? Pour débattre de cette question, je pars du principe que la politique étrangère sert à garantir l'autodétermination nationale et à

gagner une marge de manœuvre internationale.

L'aide au développement de la Suisse contribue à notre autodétermination nationale en promouvant la paix via une atténuation des tensions entre pays privilégiés et pays très défavorisés. Elle accroît également la marge de manœuvre internationale de la Suisse en renforçant les relations avec nombre de pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Chaque fois que la Suisse, au sein de l'ONU ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), veut former des coalitions diverses de « petits Etats » afin de mieux s'affirmer contre les clubs des grands (G20 etc.), elle peut profiter largement du réseau de relations qu'elle a tissé en 50 ans de coopération au développement.

L'armée est l'instrument pour maintenir l'autodétermination nationale en cas de menace belliqueuse extérieure. Certains pays engagent aussi leur armée pour élargir leur champ d'action en matière de politique étrangère, via par exemple des alliances, des opérations de maintien de la paix et des interventions militaires dans d'autres pays. La neutralité suisse l'interdit, ce qui constitue un autre avantage « mou » pour notre positionnement sur la scène internationale. C'est pourquoi, en temps normal, notre armée ne contribue que de manière très limitée à l'autodétermination et à la marge de manœuvre internationale. Elle ne jouerait un plus grand rôle qu'en cas d'écroulement de l'ordre de paix européen. La question reste ouverte de savoir dans quelle mesure elle serait capable de résister à une menace militaire.

Les décisions pour une augmentation de l'aide au développement et pour un renforcement de l'armée ont un coût considérable. On peut craindre que, l'année prochaine, le nouveau Parlement ne soit pas disposé à financer les deux. Il devra donc se forger une idée claire de ce qui contribue le plus au maintien de l'autodétermination nationale et à l'agrandissement du champ d'action international de la Suisse.

Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud

Points forts



Efficacité de l'aide

5 Risques de régression



Conférence de l'ONU à Durban

6 Le cha-cha-cha continue



Initiative de la Banque mondiale

8 Adieu standards durables

Commerce et droits humains

10 Entretien avec O. De Schutter

Débat monstre en vue

En 2012, le Parlement fédéral va mener un débat d'envergure sur l'aide publique au développement. Au programme, le crédit global pour les années 2013 à 2016, qui atteindra entre 10 et 12 milliards de francs.

A l'avenir, le Conseil fédéral présentera les gros paquets financiers toujours au début de la nouvelle législature du Parlement. En font partie les crédits-cadres de quatre ans pour la coopération au développement au Sud et à l'Est ainsi que pour l'aide humanitaire.

En 2012, ces crédits-cadres seront pour la première fois soumis simultanément aux Chambres fédérales. Avec, pour la première fois également, une stratégie globale qui les chapeaute. Cela permettra une vision d'ensemble

des objectifs de la coopération au développement jusqu'en 2016 ainsi que des mesures prévues par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco) pour les atteindre.

Soutien aux Etats fragiles

Dans leurs discussions internes, les deux offices fédéraux plaident pour un engagement accru en Afrique du Nord et pour une collaboration plus intensive avec le secteur privé. La DDC aimerait renforcer son engagement pour les Etats qui n'ont pas la volonté ou simplement pas la capacité de garantir une sécurité minimale à leurs populations (« contextes fragiles »).

Est également prévu un élargissement de ses programmes globaux (climat, sécurité alimentaire, migrations, eau) avec le thème de la santé. Suite à la décision du Parlement, ce printemps,

d'augmenter l'aide au développement à 0,5% du revenu national brut jusqu'en 2015, la somme totale se montera à 10 à 12 milliards de francs.

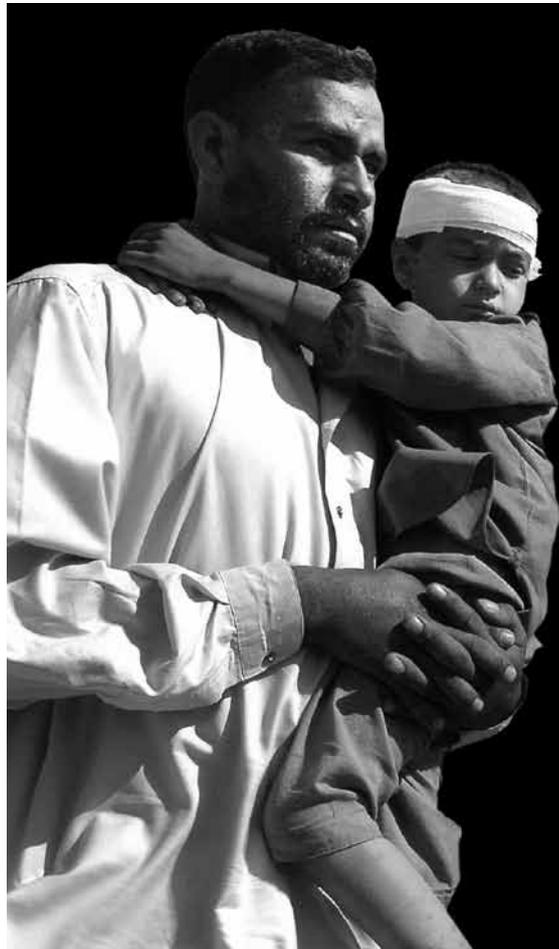
Nouveaux élus

C'est précisément le désavantage de ce paquet gigantesque : les débats pourraient porter plus sur le volume financier que sur la stratégie, les objectifs et les mesures concrètes.

A cela s'ajoute le fait qu'après les élections d'octobre, un tiers des parlementaires seront nouveaux. Il ne restera pas beaucoup de temps pour leur expliquer le sens et le but de la coopération au développement.

Michèle Laubscher

PUB



Le Réseau Medicus Mundi Suisse
et la Croix Rouge Suisse présentent:

**Symposium annuel
de la coopération suisse
en matière de santé**

**La santé – un
droit humain**

**Bâle, le 8 novembre 2011
www.medicusmundi.ch**

Risques de régression

Comment améliorer l'efficacité de la coopération internationale ? Fin novembre à Busan (Corée du Sud), quelque 120 pays du Sud et du Nord débattront de cette question pour la quatrième fois depuis 2003. L'objectif est de poser les jalons pour une nouvelle architecture de l'aide au développement. Mais la cour faite aux « nouveaux donateurs » et au secteur privé menace de miner certains principes fondamentaux.

Il ne saurait y avoir de coopération au développement efficace sans participation démocratique, transparence et environnement propice à la société civile. Telles ont été les conclusions de la précédente conférence en 2008 à Accra (Ghana). On y a reconnu également que l'aide ne peut fournir qu'une petite contribution au développement social et économique des pays pauvres.

Plus importants sont la politique des gouvernements ainsi que des facteurs externes comme les règles du jeu de la mondialisation et du commerce international, lesquelles sont le plus souvent dictées par les pays industrialisés. D'où la décision de parler à l'avenir d'« efficacité du développement » et non seulement de l'aide. On n'a pas cependant défini ce que cela signifie concrètement. C'est précisément l'objectif de la conférence de Busan.

Gouvernements plutôt passifs

Les organisations de la société civile ont entre-temps fait leurs devoirs. Lors d'un large processus de consultation, elles ont formulé lesdits principes d'Istanbul : le développement ne peut être efficace que s'il vise le respect des droits humains, la justice sociale, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement. Des buts sur lesquels les organisations entendent concentrer leur travail à l'avenir. Elles ont pour cela besoin d'un environnement favorable, garantissant la liberté d'association, l'accès à l'information et des possibilités de participation.

En face, les 120 pays donateurs et récipiendaires qui se retrouveront à Busan n'ont pas fait grand-chose. Certes, un nombre croissant de pays en développement ont élaboré des programmes et stratégies de lutte contre la pauvreté, mais le plus souvent sans consulter la population, le parlement ou les organisations de la société civile. Celles-ci se plaignent dans bien des cas d'un rétrécissement de leur marge de manœuvre politique. Contrairement à leurs promesses à Accra, la plupart des pays donateurs ne se sont guère bougés pour les promouvoir et les fortifier.

Concessions aux « nouveaux donateurs »

Les conditions sont donc plutôt défavorables à une discussion féconde sur « l'efficacité du développement ». Elles le sont d'autant plus que l'OCDE prône une orientation qui fâche la société civile.

Elle donne une place centrale à l'économie privée, la déclare « moteur du développement » et veut discuter à Busan avant tout de comment l'aide au développement peut servir de levier pour les investissements des entreprises. Il s'agit là d'une concession aux « nouveaux donateurs » comme la Chine, le Brésil ou l'Inde, qui lient fréquemment leur aide à l'accès aux ressources ou à des commandes pour leurs propres firmes.

Ces pays vont pour la première fois prendre part à une conférence sur l'efficacité de la coopération. L'OCDE aimerait les amener à adopter les principes de l'aide occidentale. Mais elle mine, à cette fin, certains de ses standards comme l'interdiction de « l'aide liée », c'est-à-dire couplée à des prestations fournies par les entreprises des pays donateurs au détriment des acteurs économiques des pays récipiendaires. Un changement de cap qui équivaut à une instrumentalisation de l'aide et qui n'est pas pour déplaire en ces temps de crise.

Les organisations de la société civile ne sont pas les seules à s'opposer à ce nouveau trend. La Suisse, par exemple, salue certes l'intégration du secteur privé et des nouveaux pays donateurs, mais pas sur l'autel de la qualité de l'aide et des standards existants. Elle demande au contraire de renforcer l'ancrage de certains principes comme la responsabilité démocratique ou la transparence. Sera-t-elle soutenue ? On le saura dès mi-octobre lors du dernier round de négociations sur la déclaration finale de Busan.

Michèle Laubscher en collaboration avec Bruno Stöckli

Société civile et efficacité : www.sco-effectiveness.org

Conférence de Busan : [www.aideeffectiveness.org](http://www.aideffectiveness.org)

Photo: Helvetas Swiss Intercooperation.



Assemblée de village au Népal. L'efficacité de l'aide souffre du manque d'intérêt de nombreux gouvernements à renforcer la société civile.

Le cha-cha-cha sur le climat continue

Nicole Werner **Une nouvelle conférence de l'ONU sur le climat aura lieu fin novembre à Durban (Afrique du Sud). C'est la dernière chance pour assurer sans interruption une suite au protocole de Kyoto qui échoit en 2012.**

Les Etats négocient depuis des années des mesures de lutte contre les changements climatiques. Il y a un an à Cancun (Mexique), ils ont entériné le principe d'un réchauffement maximal de 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. Le fossé cependant reste énorme entre ce qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour atteindre cet objectif et ce sur quoi les Etats se sont accordés jusqu'ici. Il est grand temps de passer aux actes.

La préparation de Durban a permis quelques petits pas qui pourraient s'accroître d'ici à fin novembre. Les négociations ont avancé avant tout sur trois fronts : un nouveau mécanisme de transfert de technologie, un conseil permanent pour la surveillance du fonds climatique en faveur des pays en développement ainsi qu'un comité chargé d'appuyer les pays en développement dans la lutte contre les conséquences des changements climatiques. A Cancun, les pays industrialisés ont promis aux pays en développement de mettre à disposition, dès 2020, 100 milliards de dollars par an pour les aider à réduire leurs émissions de CO₂ et à s'adapter aux changements climatiques. A cette fin, la conférence de l'ONU a décidé de créer un Fonds vert pour le climat (voir encadré). On ne sait pas encore comment les pays industrialisés – dont la Suisse – entendent financer leur contribution. Avec la crise économique mondiale et l'endettement élevé de nombreux pays, on peut craindre un nouveau renvoi aux calendes grecques des mesures tangibles de politique climatique ainsi que du financement de mesures au Sud.

Peur du protectionnisme vert

Les pays en développement s'opposent à des mesures unilatérales des pays industrialisés, de peur qu'elles ne se répercutent négativement sur leur développement économique. Les Etats-Unis et l'Union européenne discutent de projets de loi prévoyant des taxes sur le CO₂ contenu dans les produits importés. Dès 2012, les émissions des avions devraient être intégrées dans le marché européen des émissions. C'est pourquoi Martin Khor, directeur du South Centre – *think tank* qui conseille les pays en développement – demande l'établissement d'un forum dans le cadre de la Convention sur le climat. Cet organe aurait pour tâche d'évaluer les effets des mesures

climatiques du Nord sur les pays pauvres et d'ouvrir un débat avant leur introduction.

Pour atteindre l'objectif de 2°C, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a calculé que les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne devraient pas excéder 44 gigatonnes (Gt) par an. Cela signifie une réduction de 12 Gt par rapport au scénario du *business as usual*. Les diminutions conditionnelles promises par différents Etats dans le cadre de l'accord de Copenhague atteindront au maximum 7 Gt. Il reste donc une différence d'au moins 5 Gt.

Selon les milieux scientifiques, les mesures annoncées conduiraient à une augmentation de 2,5 à 5°C jusqu'à la fin du siècle. Le plafond de 2°C pourrait donc être, dans le pire des cas, déjà dépassé dans 30 ans.

Certains experts prévoient cependant une évolution incontrôlable aux effets dévastateurs déjà avec un réchauffement global de 1,5°C.

Pays industrialisés à la traîne

Les pays industrialisés ont promis une réduction de 7 à 13% de leurs émissions de gaz à effet de serre jusqu'en 2020, par rapport à 1990. Pour atteindre l'objectif de 2°C, le PNUE estime qu'il faudrait au moins le double, soit 25 à 40%. Une réduction rapide supplémentaire de 20% serait nécessaire jusqu'en 2050.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, les pays de l'OCDE sont responsables de 40% des émissions globales et de 25% de leur augmentation. Les pays en développement sont donc les principaux émetteurs en tonnes. Mais pas par habitant : avec 10 tonnes par an, les pays de l'OCDE émettent presque cinq fois plus que le reste du monde. Un Américain des Etats-Unis produit donc en moyenne trois fois plus d'émissions qu'un Chinois.

Alors que les pays en développement ne portent, historiquement, qu'à raison d'un quart la responsabilité des changements climatiques, ils ont – selon une étude du Stockholm Environment Institute – promis plus de réductions que les pays industrialisés. La Chine pourrait diminuer ses émissions deux fois plus que les Etats-Unis jusqu'en 2020. Les pays en développement ensemble pourraient atteindre une baisse trois

Un Américain des Etats-Unis produit en moyenne trois fois plus d'émissions qu'un Chinois.



Cokerie à Linfen (Chine). Si les émissions de CO₂ des pays en développement augmentent, elles restent par habitant cinq fois moindres que celles des pays industrialisés.

fois supérieure à celle promise par l'Union européenne. C'est pourquoi les ONG internationales exigent des pays industrialisés qu'à Durban ils assument leur responsabilité et acceptent les réductions d'émissions nécessaires jusqu'en 2020. Ils devraient, de plus, montrer clairement comment ils entendent réaliser la décarbonisation de leurs économies jusqu'en 2050.

L'avenir du protocole de Kyoto

Le protocole de Kyoto ne porte pas que sur les réductions d'émissions des pays industrialisés. Il définit aussi des mécanismes par lesquels ceux-ci peuvent soutenir des projets climatiques dans les pays pauvres afin de réaliser leurs engagements.

Depuis la ratification du protocole en 2005, des centaines de projets ont été financés par le marché des certificats d'émissions de CO₂. Si le protocole devait échoir l'année prochaine sans accord de prorogation, de nombreux investissements et emplois seraient mis en question dans le monde.

Le Japon, le Canada et la Russie ont déjà annoncé leur refus de signer un accord post-Kyoto. L'Union européenne et la Suisse ont adopté jusqu'ici la même position, si les grands pays émergents ne s'engagent pas aussi à des réductions. Il n'est pas exclu cependant que l'Union européenne accepte à Durban le principe d'un prolongement de l'accord jusqu'en 2018. A une condition toutefois : qu'il soit alors remplacé par un nouveau traité rassemblant tous les grands émetteurs.

L'absence d'accord à la conférence de Durban ouvrirait grand la porte à de nouvelles augmentations des émissions. La planète pourrait se réchauffer encore plus vite que prévu. Au point que personne n'aura bientôt plus besoin de s'habiller chaudement.

Fonds vert pour le climat

nw A la conférence de Cancun sur le climat en 2010, les Etats membres des Nations Unies ont décidé de créer un nouveau fonds pour soutenir les pays en développement. Son but est de financer des mesures de réduction des émissions et d'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Un comité intérimaire est en train d'élaborer les détails de son mode de fonctionnement. Quinze de ses membres proviennent des pays industrialisés – parmi eux le chef de l'Office fédéral de l'environnement – et vingt-cinq des pays en développement. La société civile n'est pas représentée. On ne sait pas comment le fonds sera financé ni selon quels critères l'argent sera distribué. Un point problématique est que son administration financière va être confiée à la Banque mondiale pendant les trois premières années. Nombre d'ONG s'y opposent à cause de la politique contradictoire de la banque en matière de climat.

Adieu standards écologiques et sociaux

La Banque mondiale veut créer un nouvel instrument de crédit pour des programmes nationaux d'une certaine ampleur. La protection de l'environnement, les droits sociaux et les possibilités de participation de la population sont laissés pour compte.



Centrale hydro-électrique de Bujagali (Ouganda). Le nouvel instrument de crédit de la Banque mondiale manque de directives claires en matière écologique et sociale.

La Banque mondiale est l'un des plus importants bailleurs de fonds pour les infrastructures et les programmes de réforme dans les pays en développement. Elle est depuis des décennies sous le feu de la critique. Les organisations non gouvernementales (ONG) découvrent régulièrement des cas nouveaux de dégâts sociaux et écologiques provoqués par des grands projets de la banque. Un exemple est la construction d'un pipeline à travers le Tchad et le Cameroun. La Banque mondiale ne s'est retirée que bien après la destruction des forêts et le déplacement forcé des familles paysannes. Les populations concernées n'ont pu s'exprimer sur le projet qu'en présence des forces de sécurité. Les personnes dépossédées n'ont le plus souvent reçu aucune compensation convenable.

De fait, la Banque mondiale dispose de nombreuses directives internes visant à éviter les nuisances socio-écologiques de ses projets et prévoyant la consultation de la société civile, la protection des sites sacrés, le dédommagement et le relogement des populations déplacées. Le problème, comme le montre une évaluation interne de la Banque publiée en 2010, est le manque de mise en œuvre par les équipes de projet.

Une nouvelle initiative au nom obscur – « Instrument de prêt-programme pour les résultats (P4R) » – pourrait réduire à néant les avancées de la Banque mondiale en matière écologique et sociale. Elle est actuellement en consultation et devrait être avalisée à la fin de l'année par le Conseil des Administrateurs. Les ONG le refusent et exigent des améliorations.

Le P4R est fondamentalement différent des autres instruments de crédit de la Banque mondiale. Il entend soutenir non des projets particuliers, mais des programmes nationaux de large envergure exécutés par le gouvernement, comme par exemple l'intégration économique de régions pé-

riphériques. En lieu et place des conditionnalités politiques usuelles comme la privatisation d'entreprises publiques, la banque va lier son aide financière aux résultats obtenus et à certains indicateurs de performance – par exemple, le doublement du nombre de personnes ayant accès aux transports publics.

Le hic, c'est que la Banque mondiale entend renoncer dans ce programme à ses principales directives pour la protection de l'environnement et des populations concernées. L'équipe responsable de la Banque se contentera de vérifier – de cas en cas et de manière « flexible » – si le gouvernement a prévu dans son programme des mesures « suffisantes » pour éviter des problèmes écologiques et sociaux. Les documents du P4R ne précisent pas ce qu'il faut entendre concrètement par « suffisantes » ni comment on vérifiera la mise en œuvre de ces garde-

Mark Herkenrath

Critique de la Suisse

mh Au début de l'année, la Banque mondiale a consulté ses membres sur son nouvel instrument de prêt-programme pour les résultats (P4R). Lors de l'audit de la Suisse, auquel Alliance Sud était invitée, les représentants du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) et de la Direction pour le développement et la coopération (DDC) ont manifesté un scepticisme réjouissant. Ils ont souligné le risque que la banque sape ses réalisations en matière écologique et sociale, et exigé des directives plus claires. La Banque mondiale n'a jusqu'ici guère pris au sérieux les préoccupations de la Suisse. Dans son rapport de consultation, elle les résume sous le titre « Craintes de quelques ONG ». Les directives exigées restent très vagues dans le projet révisé. Le Comité de développement de la Banque, où la Suisse est représentée, a demandé une deuxième révision. On ne sait pas encore ce qui en sortira. Alliance Sud presse la délégation suisse de continuer à pousser pour la réalisation des améliorations exigées.

Le fantôme de Doha

Il risque de ne rien y avoir sur le cycle de Doha à la prochaine ministérielle de l'OMC. Pas même une moisson précoce pour les pays les moins avancés. Certains Etats veulent toutefois réfléchir à un agenda pour le XXI^e siècle, comme le demande Alliance Sud.

Le cycle de négociations de Doha pourrait ne pas figurer à l'ordre du jour de la 8^e conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Genève du 15 au 17 décembre. Il hantera cependant les esprits, tel un fantôme. Ou plutôt tel un cadavre, car, dix ans après son lancement, il est cliniquement mort, même si aucun pays ne veut apparaître comme son fossoyeur. En cause notamment la demande des Etats-Unis aux pays émergents de réduire à zéro leurs droits de douane dans des secteurs industriels entiers. Ce à quoi la Chine, l'Inde et le Brésil se refusent. Motif : on ne peut pas les forcer à prendre des engagements qui – c'est écrit noir sur blanc – sont volontaires.

Pas de moisson précoce

Lors de la ministérielle de 2009, Alliance Sud avait demandé d'arrêter les négociations qui tournaient en rond pour passer à autre chose. En engrangeant cependant les éléments pro-développement péniblement acquis en dix ans. Dans la même perspective, le directeur général de l'OMC Pascal Lamy a proposé, avant l'été, un processus à trois vitesses : rapide pour les pays les moins avancés (PMA) sous la forme d'une « moisson précoce »¹, moyenne avec un paquet « PMA+ » intégrant d'autres thèmes, et lente avec les sujets les plus controversés. L'espoir était de trouver un accord sur les deux premiers pour la ministérielle.

Fin juillet, il est devenu clair qu'il n'y aura rien. Pas même une « moisson précoce » pour les PMA. La faute à nouveau aux Etats-Unis qui craignent une concurrence des textiles du Bangladesh et ne sont pas prêts à réduire leur soutien aux producteurs de coton, même si la crise budgétaire pourrait les y acculer. Les pays en développement sont les premiers à regretter l'enlisement de Doha et, *a fortiori*, l'absence d'un paquet pour les PMA. Ceux-ci considèrent l'échec de Doha comme une catastrophe. L'Afrique du Sud insiste sur la nécessité de garder le cycle ouvert coûte que coûte, car il constitue le seul et peut-être ultime espace pour discuter l'inéquité des règles de l'OMC, en particulier la question des subventions agricoles des pays du Nord. D'autres Etats, comme le Mexique – favorable à un paquet PMA+ – considèrent qu'il faut continuer à négocier, même si cela doit durer des années encore.

« La Suisse a participé aux efforts en vue d'un paquet PMA+, même si on a vu rapidement que les

efforts n'aboutiraient pas », explique Remigi Winzap, chef du secteur OMC au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). La Suisse fait partie des « Amis du système », un groupe d'une vingtaine de pays – intéressés à sauvegarder le système commercial multilatéral – qui cherchent à sortir de l'impasse. « Nous n'avons pas de baguette magique, souligne Remigi Winzap, mais il faut lancer une réflexion sur le renforcement de l'OMC en tant que telle. Car celle-ci est plus que le cycle Doha. »

« Il faut lancer une réflexion sur l'OMC en tant que telle, qui est plus que le cycle de Doha. »

Sur quoi va porter la ministérielle ? Si l'adhésion de la Russie à l'OMC semble acquise, la conférence pourrait adopter une version révisée de l'accord plurilatéral sur les marchés publics, auquel pourraient se joindre des pays émergents comme la Chine. Pascal Lamy reconnaît la nécessité de se pencher davantage sur les liens entre la politique commerciale et d'autres thèmes comme les taux de change, les changements climatiques, la sécurité alimentaire et l'énergie. Un discours qui recoupe les revendications d'Alliance Sud en faveur d'un agenda post-Doha, même si on ne sait pas quelles propositions seront discutées.

Non aux questions de Singapour

La Suisse se déclare prête à sonder les positions des uns et des autres. Les questions de Singapour – marchés publics, investissements et droits de la concurrence – constituent pour elle l'un des sujets prioritaires du XXI^e siècle. Pour Alliance Sud, ces thèmes, qui ont définitivement été écartés par les pays en développement à la ministérielle de 2003, ne doivent pas être remis à l'ordre du jour.

Isolda Agazzi

1. Une moisson précoce inclut le libre accès aux marchés des pays industrialisés, la simplification des règles d'origine, l'exemption de libéraliser les services, la réduction des subventions sur le coton.

Les droits humains avant le commerce

Olivier De Schutter, le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, vient de rédiger des lignes directrices pour la réalisation d'études d'impact sur les droits humains avant la conclusion d'accords commerciaux et d'investissement. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU pourrait les adopter à la prochaine session de mars.

Par ses lignes directrices, Olivier De Schutter étaye la revendication d'Alliance Sud et de la Déclaration de Berne, qui demandent au Conseil fédéral d'effectuer des études d'impact sur les droits humains (*Human Rights Impact Assessments – HRIA*) avant la conclusion de tout accord de libre-échange. Une telle recommandation a été adressée à la Suisse par le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies à la fin de 2010. Les lignes directrices – en consultation jusqu'à la fin de l'année – ont été discutées par le Parlement européen, dans le cadre de l'accord de libre-échange en cours de négociation avec l'Inde. Elles pourraient inspirer le Canada et la Colombie, qui ont conditionné la ratification de leur accord de libre-échange à une telle étude un an après l'entrée en vigueur du traité.

Les accords de libre-échange ont-ils un impact sur les droits humains ?

Absolument. Les accords commerciaux et d'investissement peuvent altérer de façon significative la capacité des Etats à respecter leurs obligations en matière de droits humains. Par exemple, la libéralisation du commerce des produits agricoles a profité aux pays exportateurs nets, mais elle a fragilisé la situation des petits paysans dans les pays en développement qui ont dû baisser les droits de douane – et donc leur niveau de protection – à cause d'accords commerciaux.

Autre exemple: lorsque les accords de libre-échange contiennent des clauses qui protègent les droits des titulaires de brevets, il peut devenir plus difficile pour la population d'accéder à certains médicaments essentiels et

plus onéreux pour les paysans d'acheter des semences. De plus, les accords commerciaux et d'investissement offrent un niveau élevé de protection aux investisseurs étrangers, notamment contre différents types d'expropriation, qui rendent plus difficile la restitution des terres aux communautés indigènes. Et lorsqu'il y a conflit entre obligations commerciales et droits humains, les gouvernements tendent à donner la priorité aux accords commerciaux, qui permettent d'imposer des sanctions, tandis que les droits humains « n'ont pas de dents ».

Depuis 1999, l'Union européenne effectue des études d'impact sur le développement durable avant la conclusion de tout accord de libre-échange. Quelle différence avec ce que vous proposez ?

Les HRIA sont différents, car ils utilisent le cadre normatif des droits humains et posent des questions spécifiques: est-ce que l'accord va violer les droits humains et rendre plus difficile leur protection, notamment en interdisant la régulation des entreprises? Est-ce qu'il va réduire la marge de manœuvre du gouvernement en matière de logement, d'éducation et d'alimentation? Est-ce qu'il va avoir un impact discriminatoire en fragilisant encore davantage la situation des segments les plus vulnérables de la population, ou est-ce que des mesures ont été prévues pour compenser l'impact négatif des libéralisations sur ces derniers ?

Certains objectent que la méthodologie pour mener ces études d'impact n'est pas claire...

Chaque Etat peut choisir à qui il entend confier la réalisation des HRIA, que ce soit à une institution nationale des droits humains, à un comité parlementaire ou à des experts indépendants. Mais certains principes doivent être respectés: les HRIA ne sont crédibles que s'ils sont effectués indépendamment du travail des négociateurs. Ils doivent être menés de manière transparente et il doit y avoir assez de clarté sur la méthodologie et les indicateurs.

Il faut ensuite que tous les acteurs concernés, à commencer par la société civile, soient impliqués dans un processus participatif. Les HRIA ne peuvent pas être purement technocratiques. Ils doivent inclure les organisations paysannes, les défenseurs des droits humains, les ONG et tous les acteurs qui pourraient avoir des vues autres que les purs indicateurs macroéconomiques. Aussi, bien que ces études ne soient pas nécessairement très coûteuses, elles doivent bénéficier de suffisamment de moyens et de temps. Finalement, les HRIA doivent être présentés aux parlements avant qu'ils ne ratifient les traités, sinon ils sont purement cosmétiques.



Photo: Richard Gerster.

Pharmacie populaire en Inde. La protection de la propriété intellectuelle peut faire obstacle au droit à la santé.

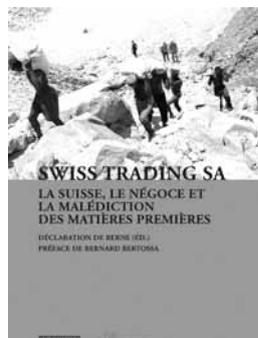
Les libéralisations commerciales créent des gagnants et des perdants. Les droits humains aident-ils à trancher les conflits d'intérêt ?

Tout accord commercial crée des gagnants et des perdants. Dès lors, le politique a la responsabilité d'arbitrer entre des demandes différentes : les secteurs les plus compétitifs vont accéder à de nouveaux marchés et les plus faibles vont être éjectés. Les droits humains peuvent aider à cadrer la discussion, car ils obligent à tenir compte des sections les plus vulnérables de la société. Lorsqu'un gouvernement négocie, il ne représente pas forcément les intérêts de tout le monde, mais ceux des lobbies les plus puissants. Nous devons ouvrir la boîte noire des Etats. Plus il y a d'inégalités dans un pays, plus grand est le risque que les libéralisations ne profitent qu'à un petit nombre.

Pascal Lamy insiste sur le « consensus de Genève » : le commerce international génère de la croissance, et la redistribution au niveau national sert à compenser les perdants. J'aime cette idée sur le papier, mais en réalité cela n'existe pas dans la plupart des pays. En outre, si les parlements des pays industrialisés sont de plus en plus attentifs à cette dimension de compensation à l'intérieur, ils doivent aussi tenir compte des obligations extra-territoriales de leur pays, qui doit veiller à ce que les droits humains – notamment les droits économiques et sociaux – ne soient pas violés dans les pays en développement avec lesquels ils négocient des accords commerciaux et d'investissement.

Propos recueillis par Isolda Agazzi

A découvrir



Négoce des matières premières

La Suisse (re)lave plus blanc

Après le secret bancaire, le négoce des matières premières pourrait faire passer la Suisse pour une nation de profiteurs. Dans une étude fouillée, la Déclaration de Berne montre que sept des douze plus grandes entreprises helvétiques s'adonnent à ce commerce sans être soumises à la loi sur le blanchiment d'argent. Or, un grain de café sur deux dans le monde est vendu depuis la Suisse, un litre de pétrole sur trois, un morceau de sucre sur deux et un kilo de céréales sur trois ! La Suisse a acquis une telle importance grâce à une fiscalité douce, la capacité de se tenir à l'écart des sanctions économiques et des capitaux à moindre coût fournis par la place financière. Comme l'affirme Bernard Bertossa dans sa préface, « notre pays est devenu un repaire confortable pour ces nouveaux colons que sont les groupes multinationaux et les acteurs de la Bourse ».

Swiss Trading SA. La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières, Déclaration de Berne & Editions d'en bas, 2011.

Les bons tuyaux de la doc

La croissance verte

Dans *Freedom*, considéré comme le roman américain du XXI^e siècle, Jonathan Franzen dresse un triste portrait d'une croissance verte polluée par l'argent. Walter est un écologiste qui se trahit pour défendre ses convictions radicales. Pour financer son projet de lutte contre la surpopulation, il s'allie avec un riche mécène passionné par la paruline azurée, un oiseau menacé.

Sous couvert de durabilité, les deux offrent des milliers d'hectares à des grandes compagnies houillères qui, en échange, garantissent la renaissance de ces terres après exploitation et leur transformation définitive en parc naturel pour la paruline azurée ! « La laideur indéniable de l'exploitation minière à ciel ouvert était plus que contrebalancée par la perspective "d'emplois verts" durables (écotourisme, reforestation, forêt certifiée) en Virginie-Occidentale et en

Colombie ». Le « vert » et le « durable » sont aujourd'hui apprêtés à toutes les sauces. Au-delà de l'effet de mode, il est primordial d'agir pour une croissance soucieuse des ressources naturelles et surtout qui sache composer avec moins. Dans un monde fini, nos sociétés doivent découvrir de nouveaux modes de développement, de transport, d'habitat et d'alimentation.

La croissance verte sera au cœur des discussions de Rio+20 en juin 2012. D'où, dès maintenant, un débat animé entre de nombreux acteurs qui représentent une palette d'opinions difficilement conciliables. D'un côté, les défenseurs d'une croissance « durable » mais qui ne remettent pas le système actuel en cause. De l'autre, des franges beaucoup plus radicales qui se moquent de l'oxymore « développement durable » et prônent la décroissance, seule capable d'épargner nos ressources.

Les tuyaux

- Earth Summit 2012, site officiel du Sommet de la terre de 2012 : <http://www.earthsummit2012.org>
- *Green Economy Report*, United Nations Environment Programme, 2011 : <http://bit.ly/f2XXe7>
- Swisscleantech, association visant à développer les technologies propres en Suisse : <http://www.swisscleantech.ch>
- Claire Stam, « La Corée s'inspire des technologies vertes "made in Germany" », Novethic, 22 avril 2010 : <http://bit.ly/nZxdo9>
- Le dossier de la doc : <http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/dossiers/croissance-verte>

Centre de documentation d'Alliance Sud
Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne,
doc@alliancesud.ch ou 021 612 00 86
www.alliancesud.ch/documentation.

316 millions

Faits et chiffres
Commerce équitable

En 2010, les ventes de produits du commerce équitable se sont élevées en Suisse à 316 millions de francs. Cela représente 40 francs par habitant. Un record mondial.

96 pour cent

96% des produits du commerce équitable vendus en Suisse sont labellisés Max Havelaar. 68% proviennent du secteur alimentaire et 25% des fleurs.

28174 tonnes

En 2010, 28 174 tonnes de bananes Max Havelaar ont été vendues en Suisse. Cela représente 53,6% du marché de la banane. La part est de 5% en Europe.



Rousseau 2012

L'inégalité en question

L'an prochain verra la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau (1712-2012). A cette occasion, le centre de documentation d'Alliance Sud participe à l'organisation d'une journée de débat qui aura lieu le 27 avril 2012 en partenariat avec l'Espace Rousseau (Genève), la Fondation Education et Développement et la Fondation Dialogue.

Trois questions ont été posées sur la base du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* :

1. Rousseau affirme qu'un accroissement des besoins va de pair avec un accroissement des inégalités. Faut-il envisager une décroissance ?
2. Les fruits sont à tous, dit Rousseau, et la terre à personne. Faut-il interdire la privatisation de l'eau ?
3. Rousseau déclare qu'il est contraire au bon sens « qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire ». Faut-il plafonner les revenus pour garantir plus d'égalité ?

La pensée de Rousseau montre ici sa formidable actualité. La documentation a réuni une série d'articles qui vont servir à la préparation des débatteurs. Elle fournit également des services de presse qui confirment combien les questions soulevées par le philosophe n'ont rien perdu de leur pertinence.

<http://www.espace-rousseau.ch/concours-rhetorique.asp>

<http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/projets/espace-rousseau>